





Permis B (UE-AELE) avec activité salariée

- Ancien permis de séjour (si déjà travaillé en CH)
- Demande d'autorisation CE/AELE dûment remplie et signée
- Formulaire bleu (à retirer auprès de l'administration communale)
- Questionnaire annonce d'arrivée entièrement rempli et signé
- Copie d'une pièce d'identité valable (passeport ou carte d'identité)
- Copie du contrat de travail signé par les deux parties avec mention du salaire et du temps de travail
 -  Seuls les contrats établis pour une **durée indéterminée** sont pris en compte pour l'obtention du permis B
 -  Le Service industrie, commerce et travail peut éventuellement demander à l'employeur des compléments d'informations (par ex. garantie de travail à l'année, ...)
- Attestation d'assurance maladie **suisse** obligatoire
- 2 photos passeport
- Copie du contrat de bail
- Fr. 90.— émoluments à payer



Seuls les dossiers complets seront acceptés.